Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Marc Chevillard, d'Esprit Course Avignon : "le déconfinement, c'est comme une course de fond, il y aura des hauts et des bas ! » (vidéo)



Si la fermeture de son magasin 'Esprit Course Avignon' dans la zone commerciale du Pontet a été un choc pour Marc Chevillard, ce dernier reste toutefois optimiste à l'occasion de la réouverture de sa boutique.

« Il y a eu de grands moments de panique. Pendant 2 à 3 jours je me suis demandé comment payer les factures, les salariés, les gens avec qui je bosse… Puis je me suis dit 'c'est comme une course de fond'. Il y a des moments de doutes où on est au fond du trou. Et puis on se remotive en se disant 'on y va'. On recherche alors les solutions, on fait les démarches, on a les bons interlocuteurs puis cela se débloque petit à petit. Aujourd'hui, on va rouvrir et je suis optimiste. Cela va fonctionner. Bien sûr on n'est pas à la ligne d'arrivée mais on a passé le plus dur. »

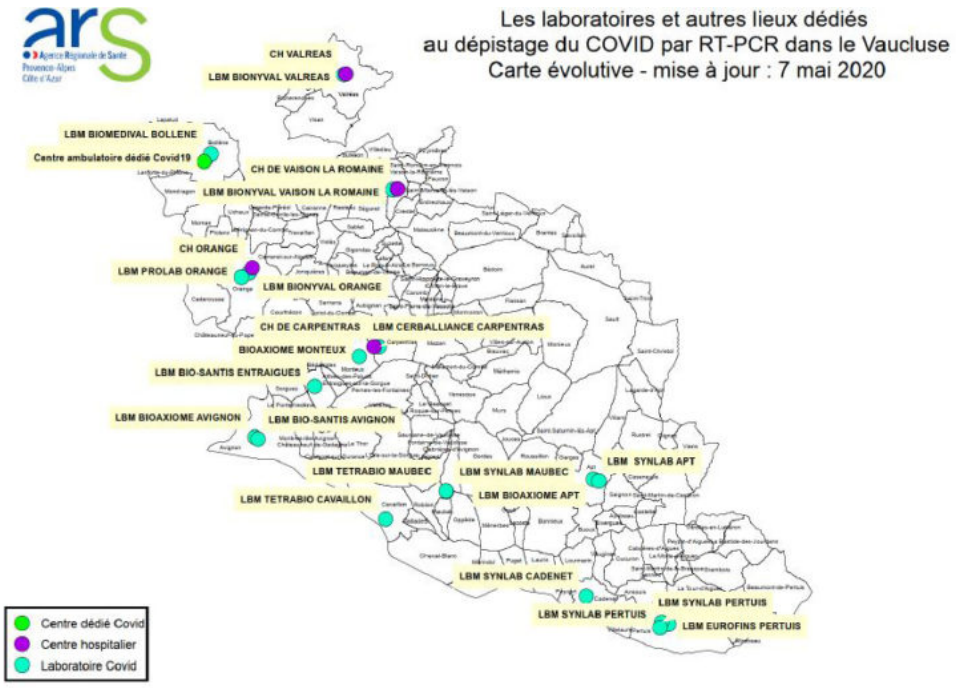
« Créer plus de lien avec nos clients »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Pour Marc Chevillard, également président du groupe Running conseil, cette crise du Covid-19 l'a amené à avoir une profonde réflexion sur les réseaux sociaux. « Il a fallu accélérer et dans cette période transitoire que nous venons de connaître. Nous avons mis en place le drive et la livraison à domicile mais on va désormais aller plus loin en mettant en place un 'E commerce' pour créer plus de liens avec nos clients. On doit aller vers la digitalisation. »

Santé, éducation : le préfet trace les grandes lignes du déconfinement



Lundi 11 mai, le Vaucluse entre en phase de déconfinement. Classé vert sur la carte de France définie par le gouvernement, le département aura connu « un taux d'exposition au virus moins important qu'ailleurs, notamment grâce au respect des Vauclusiens pour les règles de confinement, se félicite le préfet de Vaucluse Bertrand Gaume qui appelle à rester « vigilant et persévérant sur l'importance et la poursuite des gestes barrières alors que nous entrons dans un SAS de déconfinement. » À deux jours du déconfinement, le préfet fait un point sur la situation sanitaire et la réouverture des écoles aux côtés de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et de la Direction académique des services de l'Education Nationale (Dasen).

24 sites en Vaucluse pour se faire dépister

Sur le plan sanitaire, le Vaucluse, qui compte 450 cas de coronavirus et 36 décès depuis le début de la pandémie, dispose de 50 lits en réanimation (43 lits à l'hôpital d'Avignon et 7 à la clinique Rhône-Durance). À compter du 11 mai, toutes les personnes présentant des symptômes seront testées dans l'un des 24 sites répartis sur le département (voir carte). « Selon le résultat du test, un isolement sera mis en place pour le malade et les personnes ayant été en contact avec lui dans les 48 heures précédant l'apparition de ses premiers symptômes, précise Caroline Callens-Ageron, directrice départementale de l'ARS. Cet isolement durera 14 jours pour les personnes ayant été en contact avec le malade et jusqu'à deux jours après la fin des symptômes pour le malade. » Un isolement qui pourra se faire à domicile ou dans un lieu dédié via la cellule territoriale d'appui à l'isolement qui est en train d'être mise en place par la préfecture, conjointement avec l'ARS, le Conseil départemental de Vaucluse et l'Association des maires. L'ARS indique par ailleurs être désormais en mesure de réaliser entre 600 et 800 tests par jour.

31 % des élèves reprennent le chemin de l'école

Autre sujet essentiel, la reprise scolaire. Sur 129 communes vauclusiennes, seules deux écoles resteront fermées (Velleron et Saint-Christol). Pour 80 % d'entre elles, la reprise s'effectuera le 12 ou 14 mai, et le 18 mai pour les 20 % des communes restantes. Dès mardi 12 mai, 16 095 élèves (soit 31 % de l'ensemble des élèves du département) vont regagner leurs classes. 27 % d'entre eux sont issus des écoles prioritaires. Concernant les collèges du département, ils réouvriront leurs portes le 18 mai et la Dasen estime un taux de fréquentation de l'ordre de 15 à 20 %. Par ailleurs, le Conseil départemental entend réouvrir certaines cantines. Quant aux lycées, ils restent fermés pour le moment, la situation devant être réévaluée au début du mois de juin. Christian Patoz, directeur académique des services de l'Education Nationale, rappelle que les parents ont la possibilité de faire le choix d'envoyer ou non leurs enfants à l'école. « Les parents ont toute latitude de changer d'avis quant à l'envoi de leur enfant à l'école. L'enseignement à distance dit « continuité pédagogique » sera maintenu par une partie des professeurs qui continueront de donner les cours pour les élèves qui resteront à la maison. » Quant à la crainte des parents de voir leurs enfants potentiellement contaminés par le virus, le directeur académique l'assure : « toutes les mesures qui ont été prises par les experts sanitaires seront appliquées. Pour les enfants qui présenteraient de symptômes, ils seront immédiatement isolés le temps que leurs parents viennent les chercher pour les emmener chez un médecin dans les meilleurs délais. Si le résultat s'avère positif, les autres enfants et enseignants qui auront été en contact avec lui seront alors testés. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Caroline Callens-Ageron, directrice de la délégation départementale de l'Agence régionale de santé (ARS), Bertrand Gaume, Préfet de Vaucluse et Christian Patoz, le Directeur académique des services de l'Education nationale en Vaucluse.

Tout savoir sur le plan de déconfinement d'Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026





Ecoles, distribution de masques, tenue des marchés, déplacements, musées et accès à la culture, relance économique, espaces publics, Cécile Helle, maire d'Avignon, détaille le plan de déconfinement que la Ville va mettre en œuvre à partir du 11 mai.

« Nous devons remettre la Ville en route dans son quotidien, explique Cécile Helle maire d'Avignon. C'est pour cela que nous avons élaboré un plan de déconfinement afin d'en exposer les détails pratiques aux habitants car désormais nous allons devoir vivre avec le Covid-19. » Pas forcément facile à mettre en place quand on ne connaissait pas, jusqu'il y a peu, le détail des directives sur les modalités de déconfinement. Le premier ministre Edouard Philippe vient cependant de confirmer que le département de Vaucluse était classé en vert. De quoi permettre à la municipalité de la cité des papes d'y voir plus clair et de lancer son plan de déconfinement.

« Accompagner les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous. »

Un plan que la commune a souhaité concevoir dans le cadre « d'une approche globale ».

« Durant 2 mois nous avons été dans une gestion de crise, désormais nous passons dans une phase d'accompagnement avec la mise en place de mesures progressives jusqu'au 2 juin où nous pourrons alors évaluer leurs efficacités. »

Un déconfinement que la mairie souhaite, à l'image de ce qui a été déjà mis en place depuis le 17 mars, se réaliser autour de « valeur de solidarité pour accompagner et aider les plus fragiles et les plus isolés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

d'entre nous. Je veux que cette solidarité continue de nous guider pour inventer la ville d'après et nos vies d'après. Ainsi dès le 11 mai, Avignon sera plus que jamais solidaire avec les seniors, les familles, les commerçants et les acteurs culturels. »

Les écoles en première ligne

Objet de toutes les attentions, les 57 écoles de la Ville vont rouvrir leurs portes à partir du mardi 12 mai pour les CP et les petites sections, le 14 mai pour les moyens et le 15 mai pour les plus grands (le lundi 11 mai sera une journée de pré-rentrée destinée uniquement aux personnels enseignants et municipaux). Afin d'éviter des affluences mettant à mal le principe de distanciation social, l'accès aux écoles sera échelonnés : 8h15 pour les CP et grande section, 8h30 pour les CE1 et CE2 et 8h45 pour les CM1 et CM2. Le même principe de décalage sera appliqué pour la sortie des classes (respectivement : 15h15, 16h30 et 16h45) ainsi que lors des récréations.

A ce jour, la commune s'attend, après consultations des responsables des établissements scolaires avignonnais qui ont eux-mêmes sondé les parents, à une fréquentation de l'ordre de 30 %. « Même si dans certaines écoles situées dans des quartiers en difficultés nous devrions avoir plutôt une présence des élèves comprises entre 15 et 20 % », regrette le maire d'Avignon. « D'ici le 2 juin les parents d'élèves seront cependant peut-être enclins à envoyer leur enfant à l'école, mais je comprends qu'ils veuillent aussi d'abords voir comment cela se passe », poursuit Cécile Celle.

Dans le détail et afin de respecter les préconisations sanitaires, il n'y aura pas plus de 15 enfants par classe. Si les classes font moins de 50 m2, ce nombre passera à 10 élèves. Par ailleurs, la municipalité de la cité des papes a décidé de limiter à 10 le nombre d'élèves dans les classes de maternelle et cela quel que soit la taille de la salle de cours les accueillant. Les locaux seront désinfectés plusieurs fois par jour et les jeux collectifs ne seront pas accessibles. Une gestion des flux sera mise en place avec des entrées des sorties différenciées.

« La cantine sera gratuite pour tous jusqu'au 4 juillet. »

« Les 2 écoles que nous avons fait fonctionné pendant 6 semaines afin d'accueillir les enfants des personnels soignants ainsi que ceux des personnes mobilisées en seconde ligne, nous ont permis de nous roder dans la gestion des gestes barrières ou du flux dans les établissements », explique le maire d'Avignon.

« Les parents doivent aussi prendre leur part à cette chaîne de responsabilité en respectant les préconisations qui prévoit notamment de prendre la température de leur enfants chaque matin avant de les envoyer à l'école », insiste le maire.

Par ailleurs, consciente du fossé qui a pu se creuser lors de ce confinement avec les enfants n'ayant pas

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

un accès correct au numérique malgré le prêt par la commune de plus de 1 100 tablettes, les cantines scolaires seront gratuites jusqu'au 4 juillet. Objectif : inciter les parents les plus en difficultés à re-scolariser leur enfant. « C'est un geste de solidarité que nous avons étendu à tout le monde », complète Cécile Helle.

Une mise en place qui s'inscrira dans la logique des mesures de déconfinement avec la présence de 15 enfants maximum dans les réfectoires et la multiplication des services. Pour faciliter l'organisation, des repas froid seront proposé à partir de juin permettant ainsi de manger dans les classes ou en extérieur sous les préaux.

Retrouver ici le détail des modalités de réouverture des écoles d'Avignon

Réouverture des crèches

Les plus grandes crèches publiques de la Ville rouvriront à partir du 11 mai. Cela concerne les crèches des Troubadours, Petite livrée, Pirouette, Crèches Familiales, Croix des Oiseaux et Monclar. Auparavant, il aura fallu procéder à une préinscription indispensable des enfants possible depuis le 4 mai. Les établissements n'accueilleront pas plus de 10 enfants par groupe. L'ensemble des sites sera désinfecté plusieurs fois par jour.

Afin de superviser ce retour des enfants, Cécile Helle sera présente chaque matin, la semaine prochaine, dans les crèches, et les écoles également, pour s'assurer du bon fonctionnement des mesures mises en place. « Notre rôle est de faire que cette rentrée soit la plus sereine possible ».

Retrouver ici le détail des modalités de réouverture des crèches d'Avignon

Accès aux parcs et jardins

Après un nettoyage et une désinfection complète, les parcs et jardins de la Ville d'Avignon seront à nouveau accessibles à tous à partir du 11 mai. « Pour ceux qui sont confinés sans extérieur, il était important pour nous de pouvoir rouvrir ces espaces », insiste Cécile Helle.

A noter que, comme dans les écoles, les jeux pour enfants seront inaccessibles et que les groupes de plus de 10 personnes ne seront pas autorisés.

Retrouvez ici le détail des accès aux parcs et jardins de la ville d'Avignon

Les services publics municipaux et les mairies de quartier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Retrouvez ici le détail des accès aux services publics municipaux et aux mairies de quartier

Des masques pour tous

A compter du 13 mai, 200 000 masques en tissu seront délivrés gratuitement aux habitants dont la résidence principale est située à Avignon, sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque personne recevra donc deux masques. Pour les plus de 75 ans ou les porteurs d'un handicap, il sera même possible de se les faire livrer à domicile.

« Avant de savoir quelle serait la position de l'Etat, nous avons anticipé en commandant ces masques. Nous avons bien fait, se félicite le maire d'Avignon, car ils seront obligatoires dans les transports et dans certains commerces. »

Retrouvez ici le détail des modalités pour la distribution des masques

Le retour des marchés et l'accès aux Halles rétabli

A partir du 11 mai, les marchés rouvriront progressivement en fonction de leur importance. Ils seront ouverts de 7 h à 13 h 30. Selon les sites, priorité sera donnée aux étals alimentaires mais les produits manufacturés seront réintroduits peu à peu en fonction du bilan de fonctionnement des 15 premiers jours de reprise.

> **« Gratuité des redevances d'occupation du domaine public. »**

« Nous allons reconfigurer les marchés linéaires pour qu'il y ait une entrée et une sortie », annonce Cécile Helle qui rappelle que ce plan concerne aussi les marchés de producteur.

Même principe pour les Halles du centre-ville avec une seule entrée par le rue Petite Meuse et une sortie par la rue Bonneterie avec une limitation à 100 personnes maximum dans un premier temps.

Par ailleurs, durement frappé par la crise, la Ville a décidé la gratuité des redevances d'occupation du domaine public pour les forains des marchés jusqu'au mois de septembre. Dans le même temps, elle a aussi acté une gratuité des loyers de 3 mois et demi au profit des commerçants des Halles.

Retrouvez ici le détail des modalités d'accès aux Halles et de réouverture des marchés

Musée & bibliothèque : Miser sur un tourisme de proximité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Les 5 musées municipaux seront à nouveau accessibles à partir du 20 mai. L'ouverture des bibliothèques est échelonnée sur plusieurs semaines mais, en attendant, un système de drive et le Bibliobus permettent de récupérer des livres. Les archives municipales seront, elles aussi, rouvertes à partir du 18 mai, même si la poursuite du traitement dématérialisé des demandes sera privilégié.

L'exposition prévue cet été avec la Collection Lambert est reporté d'une année. Le son & lumière 'Vibrations' ne pourra pas avoir lieu dans la cour d'honneur du palais des papes en raison de l'annulation du Festival d'Avignon. En effet, le spectacle a besoin du sol installé pour accueillir le 'In' afin de recevoir les spectateurs.

« Cependant nous réfléchissons à une solution en façade du palais, tout comme nous planchons pour le maintien dans de bonnes conditions du spectacle de projection 'Helios' », indique le maire qui précise aussi que le feu d'artifice du 14 juillet est déplacé au 20 septembre à l'occasion des journées du patrimoine.

« Nous avons une carte à jouer concernant le tourisme de proximité. »

Cécile Helle compte également beaucoup sur l'exposition 'Extases' d'Ernest Pignon Ernest à l'église des Célestins (à partir du 20 mai – uniquement sur réservation, jauge maximum de 10 visiteurs pendant les premières semaines de déconfinement) pour marquer symboliquement la relance de la fréquentation d'Avignon. Dans cette optique, l'Office de tourisme devrait être ouverte pour le week-end de l'Ascension, du 21 au 24 mai.

« Nous avons une carte à jouer concernant le tourisme de proximité dans la limite des 100 km, surtout si nos musées sont gratuits. Nous sommes aussi dans l'attente, comme d'ailleurs le maire d'Orange avec le théâtre antique, d'une position de l'Etat sur la possibilité de rouvrir les monuments tels que le pont et le palais des papes. » En effet, après une année record du nombre de visiteurs, le palais était encore parti sur des chiffres jamais vu de fréquentation pour le 1er trimestre 2020.

Retrouvez ici le détail concernant l'accès aux musées et bibliothèques de la ville d'Avignon

Mobilité : repenser le rapport à l'espace public

« A l'image de ce qu'enclenchent de nombreux autres maires, explique Cécile Helle, je souhaite qu'Avignon s'affirme plus que jamais comme ville apaisée, écologique et durable. L'enjeu de la prise en compte du respect de la distanciation sociale dans l'espace public s'accompagnera d'aménagements transitoires permettant de multiplier les parvis apaisés aux abords de nos écoles, les kilomètres de pistes cyclables sécurisées et les rues temporairement piétonnes dans le centre-ville. »

Pour la commune, cette crise pourrait ainsi être l'occasion de renforcer sa volonté de limiter la place de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

la voiture sur son territoire. Déjà, les zones d'attente vont être élargies aux abords des écoles afin d'éviter les rassemblements trop importants de parents d'élèves. Outre la multiplication des 'parvis' il s'agira aussi de donner de l'aisance aux déplacements piétons (pour respecter les mesures de distanciation sociale) ainsi qu'aux vélos. Par exemple, la Ville prévoit le doublement de certains trottoirs sur les axes sensibles comment cela va être fait sous le pont de la voie ferrée route de Lyon. Autre axe de ce plan : l'extension ou la mise en place de zone 30.

« Nous voulons éviter le retour du tout-voiture »

« Nous voulons éviter le retour du tout-voiture », prévient Cécile Helle qui estime que cette crise la conforté dans sa vision d'une mobilité douce indispensable pour la cité des papes « Avignon fait du vélo une priorité pour ses déplacements y compris vers des zones d'activités comme Courtine ou Fontcouverte », insiste-t-elle.

Même volonté 'd'apaisement' pour le cœur de ville, puisque la municipalité va élargir les périmètres et les plages horaires de la piétonnisation dans l'intra-muros aux mercredis, samedis, et weekend de jours fériés

Ainsi, à partir du mois de mai, et tant que les restaurants et bars ne rouvrent pas sont concernés les rues de la République, Saint-Agricol, Joseph-Vernet et la Percée Favard/Saboly (de 12h à 19h). Dès la réouverture des bars et restaurants, l'horaire de cette piétonnisation sera élargi de midi à minuit. Enfin, dès la réouverture des bars et restaurants, ce dispositif sera élargi aux secteurs Saint-Michel/Corps-Saints et Banasterie/Carmes.

A noter que le stationnement, gratuit depuis le confinement, redeviendra progressivement payant à partir du 1er juin prochain avec la remise en service des horodateurs.

Retrouvez ici le détail des mesures de mobilité et d'accessibilité de la ville d'Avignon

Bientôt un plan de relance économique

Si la commune a donné la priorité au redémarrage des services vitaux quotidiens elle n'en oublie pas pour autant l'activité économique. « Nous devrions présenter un plan de relance dans le courant de la semaine prochaine, dévoile Cécile Helle. Car il faut aussi relancer les activités économiques et touristiques. » Outre les décisions prises en faveur des commerçants non-sédentaires et ceux des Halles (voir au-dessus dans le paragraphe 'Le retour des marchés et l'accès aux Halles rétabli') ce plan baptisé 'Avignon, le sursaut !' comprend aussi d'autres mesure en faveur des autres commerçants de la cité des papes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

> **« Gratuité des loyers pour une durée de 3 mois pour les commerçants, artisans, artistes et associations occupant des locaux communaux. »**

Ainsi, pour faciliter cette reprise ce plan prévoit une baisse de 15% de la taxe foncière de tous les commerçants dont les magasins ont une surface inférieure à 400m2 et gratuité des loyers pour une durée de 3 mois pour les commerçants, artisans, artistes et associations qui occupent des locaux communaux.

Pour les bars et restaurant, s'il est encore trop tôt, la Ville travaille déjà, en concertation avec l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) de Vaucluse et les associations des commerçants d'Avignon, sur la reconfiguration des terrasses afin d'être prêt dès que ces établissements pourront rouvrir.

Par ailleurs, à l'image de nombreux maires, dont ceux de l'AMV (Association des maires de Vaucluse), Cécile Helle souhaiterait que les budgets d'investissement, actuellement non-utilisé en raison du report de nombreux chantiers notamment, puissent être réutilisés pour le soutien aux entreprises et aux activités économiques. L'Etat et la Direction générale des finances publiques ne sont pour l'instant pas favorable à ce cas figure et préconise que ces éventuelles aides des collectivités apparaissent dans les dépenses de fonctionnement. « C'est un vrai problème pour nous » reconnaît le maire d'Avignon à l'instar notamment de Jean-François Lovisolo, président de l'AMV et maire de La Tour d'Aigues, Pierre Gonzalvez, co-président de l'AMV et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, et Hervé Chérubini maire de Saint-Rémy-de-Provence qui ont récemment interpellé par courrier le président dans la République à ce sujet.

Retrouvez ici la totalité du plan local de déconfinement de la ville d'Avignon

« Dans l'automobile, l'activité ne pourra pas redémarrer sans un coup de starter »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Comme tout le volet commercial, le service automobile souffre. Et l'annonce du déconfinement est reçue avec une extrême prudence par Francis Bartholomé, président national du CNPA (conseil national des professions de l'automobile).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Qu'attendait-on de l'année 2020 pour vos professions ?

« Nous nous préparions à une année un peu compliquée, malgré une relative stabilité. Les évolutions côté véhicules neufs, avec de nouvelles normes environnementales, faisaient planer quelques incertitudes sur les entreprises, mais sans inquiétude particulière. Une année-charnière en termes technologiques, pour une clientèle un peu déstabilisée. »

Le constat, au milieu du gué et de la crise sanitaire ?

« Il faut distinguer l'industrie et les services. Il faut d'abord noter que les deux secteurs essaient aujourd'hui de collaborer au mieux, en intelligence, pour qu'un plan de relance cohérent puisse être efficient. A quoi servirait de produire si on ne vend pas ? D'où la mise en place d'un comité stratégique sur l'ensemble de la filière automobile, qui siège à Bercy. Côté services, de la vente à l'entretien en passant par la déconstruction, la crise est profonde, et ce depuis le premier jour du confinement, avec la fermeture des établissements recevant du public et la désertion totale des ateliers dès le 16 mars. Sur les chiffres d'affaires, la vente est à zéro ou presque, et les autres activités impactées à 90%, sur tous les métiers, même la distribution de carburant (-80%). D'où l'importance d'une reprise bien préparée. »

Comment ?

« Nous y travaillons, à travers un plan de Relance Rapide et Responsable, 3 R, particulièrement discuté, pour préparer tous nos métiers au déconfinement, en relation avec le ministère de l'Economie. Sur le plan commerce, des ventes en neuf ou occasion, nous sommes prêts à repartir dès le 11 mai, tout en sachant qu'à l'instar d'autres activités commerciales, la reprise ne sera pas immédiate. Nous espérons donc des aides spécifiques et une réflexion sur la politique d'offre à mettre en place vis-à-vis de la clientèle pour inciter la demande. Avec l'aide des pouvoirs publics, qui pourraient autoriser des leviers d'action sur la TVA par exemple, ou accorder des sur-amortissements sur les véhicules de société. Ce sont des pistes pour réamorcer l'acte d'achat. Bien sûr, il ne faut pas abandonner le volet environnemental avec l'électrique ou l'hybride, mais il faut aussi épauler les véhicules traditionnels, thermiques, pour réussir la reprise et retrouver très vite de la trésorerie. Il faudra aussi adapter les offres marketing sur la réparation/entretien, pour que les ateliers travaillent. »

> **« Il faudrait renforcer l'offre sur les véhicules électriques en priorité. »**

Du côté de l'emploi, des inquiétudes ?

« Nous avons une 'chance', c'est que le dispositif du chômage partiel continue sur le mois de mai, ce qui ne va pas obliger l'ensemble des collaborateurs à revenir dans des conditions dégradées. La reprise sera progressive, et les contraintes sanitaires omniprésentes. L'ajustement du nombre de postes sur les différentes activités est nécessaire dans un premier temps. Et le chômage partiel individuel va nous aider, c'est une très bonne chose. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Et sur le volet industriel ?

« Il faudrait je pense renforcer l'offre sur les véhicules électriques en priorité, notamment sur les flottes, pour relancer la machine. Et là-aussi, consentir à un effort du côté des différentes taxes en vigueur… Nous y travaillons, y compris avec Bruno Le Maire, avec qui nous sommes en contact tous les lundis. De notre côté, nous avons déjà préparé ce que nous appelons le Guide de moyens, répondant à nos obligations vis-à-vis de nos salariés, validé par les ministères du Travail et de la Santé, à disposition de l'ensemble de nos métiers, pour décliner toutes les possibilités pour reprendre l'activité en s'exposant le moins possible au virus. Il faut rester extrêmement prudents, pour ne pas que demain, une autre crise nous fasse replonger dans le confinement. On le voit en Allemagne, il y a quelques retours de cas… Il faut sécuriser au mieux nos activités. »

Propos recueillis par Isabelle Auzias, Tribune Côte d'Azur pour RésoHebdoEco

L'Echo du Mardi est l'un des trois membres fondateurs du Réso Hebdo Eco avec le groupe ECOmédia et la Tribune Côte d'Azur .

EN CHIFFRES

- 140 000, le nombre d'entreprises recensées sur la filière auto, soit 410 000 salariés dont 94% en CDI. Pour Francis Bartholomé, « la moitié d'entre elles sont sans salarié, et pour certaines, les plus fragiles, il sera malheureusement très difficile de repartir. »
- 27, les différents métiers couverts par le CNPA, vente, entretien, réparation, auto-écoles, dépannage, déconstruction…
- 60 000, le nombre d'apprentis formés par an par la filière, « une fierté » pour le président Bartholomé.
- 8 millions, le nombre de véhicules, neufs et occasion, vendus en moyenne par an.
- 47 millions, le nombre de voitures qui passent par la case entretien par an, pour 26 millions de contrôles techniques effectifs.

31% des Français refusent de porter un masque au bureau

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



A quelques jours de la première phase du déconfinement, Deskeo, société de solution immobilière complète pour les entreprises, a voulu savoir comment les Français vont s'organiser pour leur retour au travail. Près de 3 000 professionnels ont répondu à cette enquête* qui montre que cette période de transition s'annonce délicate.

Un déconfinement en déconfiture ?

Les Français sont bien loin d'avoir choisi la date de leur retour au bureau. En effet, plus de 43% des personnes interrogées ne savent pas encore à quelle date elles vont sortir du confinement. Seulement 9% profiteront du 11 mai pour retourner sur leur lieu de travail, soit le pourcentage le plus faible par rapport aux autres dates possibles : 11% à partir du 18 mai et 15% à partir du 25 mai. A noter que 22% déclarent être déjà retournées au bureau.

Le salaire de la peur

En pleine période d'incertitudes, 8 Français sur 10 (79%) sont inquiets à l'idée de retourner au bureau. Un sentiment davantage partagé par les femmes (83%), encore plus soucieuses que leurs homologues

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

masculins (74%).

« Je marche seul(e) ! »

En ce qui concerne les moyens de transport qui seront utilisés pour retourner au bureau, même constat : 68% des Français ne savent pas encore comment ils vont se déplacer. On observe tout de même une première tendance, les sondés voudront éviter à tout prix les transports en commun (4%) et le covoiturage (1%) pendant la phase de déconfinement. À l'inverse, ils privilégieront les moyens de transport individuels : 18% des Français viendront au bureau seul, que ce soit à pied, à vélo ou en véhicule motorisé.

Haut les masques ?

La vie au bureau sera bien différente après le confinement et certaines pratiques comme le port du masque risque d'être en vogue. La grande majorité des Français sera donc équipée d'une protection au niveau du visage mais là encore les usages seront différents : 25% porteront un masque toute la journée contre 34% en présence d'autres personnes uniquement. On note également que près d'1 Français sur 3 (31%) refusera de porter un masque au bureau.

Réunionite aigüe

S'il y a bien un endroit où il est difficile d'être seul, c'est en réunion. Ainsi, 21% des personnes interrogées déclarent qu'elles refuseront d'assister à des meetings physiques au travail. Les 79% majoritaires pourront se réunir sous certaines conditions : 26% si la distanciation sociale de 1,5 mètre est respectée, 36% si toutes les personnes portent un masque et 5% si un contrôle a été effectué sur les participants. Enfin, 12% n'auront pas de prérogatives particulières pour assister à une réunion.

Oui au télétravail, mais combien de temps ?

Si les Français ont eu l'occasion de s'habituer au télétravail depuis le 17 mars, 22% d'entre eux attendent avec impatience d'en finir avec le travail à distance. Malgré tout, une écrasante majorité des sondés (78%) préféreraient continuer à télétravailler pendant cette phase de déconfinement. Dans le détail, un Français sur deux (48%) aimerait continuer à travailler à domicile la majorité du temps jusqu'à ce que la situation soit totalement sous contrôle.

Mais que se passera-t-il une fois l'épisode Covid-19 terminé ? Il y a de grandes chances que cette période de confinement entraîne de grands changements dans les habitudes des Français. En effet, ils sont 70% à vouloir continuer de travailler à distance régulièrement après l'épisode Covid-19. Pour la plupart d'entre eux (32%), le rythme idéal serait de télétravailler 1 à 2 demi-journées par semaine.

« La généralisation du télétravail est un choc culturel pour une entreprise, même s'il s'agit d'une journée par semaine. On ne manage pas de la même manière à distance, pourtant, tout l'enjeu est qu'on ne sente pas la différence. Cette transition doit être accompagnée pour aider toutes les parties prenantes à trouver leurs marques, » observe Frank Zorn co-fondateur de Deskeo.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Parallèlement, les résultats de ce sondage montrent que seuls 17% des Français aimeraient travailler à distance la majorité de leur temps. « C'est bien la preuve que les bureaux continueront d'occuper une place importante dans le quotidien des Français, » commente Frank Zorn. « Mais les entreprises devront penser leurs espaces de travail différemment désormais. Si les collaborateurs ont davantage la possibilité de travailler à distance, leurs bureaux doivent être suffisamment confortables et ergonomiques pour leur donner envie de s'y rendre. Demain, on ne se rendra plus au bureau par obligation mais pour être productif et pour collaborer dans les meilleures conditions. »

Le co-fondateur de Deskeo anticipe également un changement de stratégie immobilière de la part des entreprises. « Si une part significative des effectifs travaille à distance régulièrement, cela induit des réflexions en termes de d'aménagement des bureaux et d'utilisation des espaces. Les dirigeants auront intérêt à réévaluer leurs besoins et pourraient décider d'opter pour des surfaces plus petites, mieux situées, mieux équipées… Dans tous les cas, la flexibilité sera au cœur des débats dans les mois qui viennent. Rares sont les entreprises qui ont la faculté de s'engager sur un bail de 9 ans dans une période aussi incertaine, » ajoute Frank Zorn.

Il en faut peu pour télétravailler ?

Pour être efficaces en home office, 78% des Français avouent manquer cruellement d'équipements à leur domicile : écran, imprimante, etc. Ensuite, 66% décrient le débit Internet insuffisant pour télétravailler correctement. Enfin, 59% des sondés ont besoin du contact avec leurs collègues et 53% manquent de place.

« En ce qui concerne le télétravail, notre sondage montre que l'envie est là, mais que les conditions ne sont pas encore réunies pour que ce soit vraiment efficace. Les Français rencontrent encore des obstacles pour être vraiment productifs à distance : qualité des équipements, connexion Internet insuffisante, manque d'espace, collaboration difficile… Il reste un bout de chemin à faire, cela montre aussi que c'est au bureau que l'on retrouve les conditions optimales pour travailler, » commente Frank Zorn.

Qui paye les équipements en télétravail ?

Enfin, quand on interroge les deux tiers des Français qui considèrent que leur domicile n'est pas suffisamment équipé pour télétravailler correctement (voir question précédente), seuls 11% ont prévu d'investir de leur poche quand 51% espèrent que leur entreprise participera aux investissements nécessaires (écran, chaise, imprimante…).

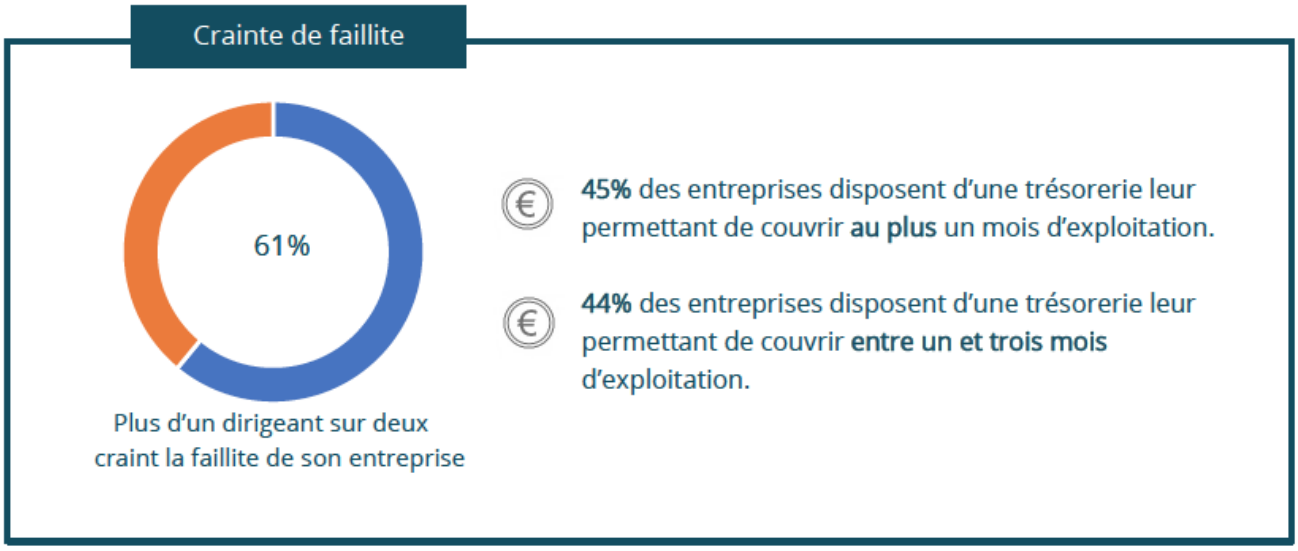
Pour Frank Zorn, « si les entreprises veulent que le télétravail fonctionne réellement, il y a un petit investissement à faire. Quelques dizaines d'euros peuvent suffire à améliorer considérablement le confort des télétravailleurs, d'autant qu'il s'agit d'une preuve de confiance que vos salariés apprécieront particulièrement. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

*Méthodologie : enquête réalisée auprès de 2 856 professionnels répartis sur l'ensemble du territoire français, effectuée en ligne, sur le panel propriétaire Buzz press France, selon la méthode des quotas, durant la période du 1er au 5 mai 2020. Profils des personnes interrogées : 18% d'indépendants, 82% de salariés. Nombre de salariés : 25% de 1 à 10, 36% de 10 à 50, 31% de 50 à 200 : 8% plus de 200. Répartition des secteurs d'activités concernés : Assistanat, Administration : 6% / BTP, Chantier, Bureau d'études : 6% / Commerce, Marketing, Vente : 17% / Conseil : 8% / Direction générale, Direction centre de profits : 5% / Informatique, Télécoms : 17% / Restauration, Tourisme, Hôtellerie, Loisirs : 14% / Santé, Social, Service à la personne : 9% / Production, Maintenance : 1% / Environnement, Aménagement : 1% / Distribution, Magasin : 5% / Gestion, Finance, RH, Comptabilité, Audit : 6% / Métallurgie, Mécanique, Aéronautique : 1% / Logistique, Achat, Stock, Transport : 3%, Agri-Agro – Agriculture, Viticulture, Pêche : 1%. Toutes les informations mises en avant par les personnes interrogées sont déclaratives.

En région, 6 chefs d'entreprise sur 10 craignent la faillite



Quatre milliards ont été mobilisés pour renflouer la trésorerie des entreprises régionales. Selon une enquête de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) Sud, 61% d'entre elles redoute une faillite d'ici à la rentrée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

« La terre s'est arrêtée de tourner », image Denis Vogade. C'était le 13 mars. Les prévisions de chiffre d'affaire ont fondu comme neige au soleil, passant de 1 M€ à 0. La crainte de fêter par un dépôt de bilan le centenaire de l'entreprise familiale – Lothantique à Peyruis (6 M€ de CA, 30 collaborateurs) dans les Alpes-de-Haute-Provence – est si vive que « nous avons alors trouvé une solution toute simple : on ne rentre plus rien, on ne paie plus personne. Nous n'avions pas le choix ». Fabricant de produits parfumés pour le corps et la maison, la PME retrouve rapidement un semblant d'activité avec deux salariés dévolus à la production de gels hydro alcooliques et cherche une solution qui permet de tenir. « Nous avons sollicité un prêt garanti par l'Etat (PGE) que nous avons obtenu en un temps record ». A peine sept jours pour renflouer la trésorerie à hauteur de 1,05 M€, « sans avoir à justifier de mieux qu'une notation honorable en Banque de France, G4 plus », précise Denis Vogade.

Le PGE totalise à ce jour 4 milliards de concours aux entreprises régionales en difficulté. C'est une réussite, au moins sur la méthode, estime la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), ordinairement peu amène avec les gouvernements. Bernard Vergier, son représentant vauclusien estime que l'Etat « a envie de faire avancer les choses » et que les autorités « ont su s'adapter au jour le jour en prenant nos remontées en compte. Il semble que tout a très bien fonctionné jusqu'à présent ».

> **« Si on veut maintenir notre économie dans le Vaucluse, il faudra semer, être solidaire, s'engager fortement »**

Il faut dire que les demandes de la confédération ont été suivies. Sourire aux lèvres, Alain Gargani, le président régional, annonce l'annulation des charges dans le domaine de l'hôtellerie, de l'organisation d'événements et pour les commerçants (4 mai). Et puis l'abaissement du seuil d'indemnisation qui rend éligibles les entreprises ayant perdu 50 % de leur activité au lieu de 70 % lors des premières annonces. Un « apport d'oxygène » nécessaire, mais qui sait s'il sera suffisant et à quelle échéance ?

Le jour d'après

L'idée même de futur s'est effondrée après 2 mois de perte d'activité. Ces chiffres qui font « froid dans le dos », selon Alain Gargani ressortent d'une enquête déclarative auprès de 1 500 entreprises adhérentes ayant répondu à un questionnaire sur l'impact de l'épidémie.

La crainte de faillite envahit 61 % des chefs d'entreprise. Pour deux-tiers de ces dirigeants, la caisse est déjà à moitié vide. Ils n'ont par conséquent presque plus de réserve de trésorerie : seule 1 entreprise sur 10 pourrait encore couvrir plus de 3 mois d'exploitation. Les autres pourraient donc être en cessation d'activité et de paiement d'ici la prochaine rentrée. Le risque est donc bien tangible. Des faillites et des licenciements se produiront dès lors que 56 % des entreprises bloquent le règlement des sous-traitants.

« Si on veut maintenir notre économie dans le Vaucluse, il faudra semer, être solidaire, s'engager fortement », prévient Bernard Vergier.

La dispense des taxes et impôts locaux serait bienvenue, comme la distribution gratuite de matériels

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

sanitaires pour les entreprises, l'organisation de la consommation de produits en circuits courts et la promotion d'un tourisme plus local. « Ce sera bien si on arrive à sauver 30 à 40 % des entreprises qui sont dans cette crainte légitime de faillite » (61%), s'inquiète Bernard Vergier.

Il faudra d'une part compter – en marge des dispositifs qui se déploient avec efficacité – avec le grand nombre de petites structures et d'indépendants exerçant dans une 'zone grise' d'activité partielle, sous déclarée ou tout simplement ignorée en raison de leur petitesse.

> **« Pour sauver au mieux l'emploi et la reprise, il faudrait transformer les Prêts garanti par l'Etat (PGE) en obligations. »**

Mais aussi considérer que ceux qui ont été éligible à des PGE ne pourront sans doute pas honorer leur dette. Denis Vogade en est certain : il sera impossible de ne pas licencier. Mais pour sauver au mieux l'emploi et la reprise, il faudrait transformer les PGE en obligations, c'est-à-dire en participations au capital des entreprises aidées pour ne pas obérer leur chance de réussite économique et garantir la stabilité de leur activité en continuant d'alléger leur trésorerie.

La terre pourrait ainsi se remettre à tourner, même au ralenti.

La CPME aide à la protection sanitaire

La boîte proposée à 16 €, comprend 3 masques en tissu lavables agrées Afnor, une lotion hydro alcoolique (25 cl) et une boite de 200 lingettes antiseptiques. Elle sera livrée à partir du 11 mai. « Ce kit, vendu à prix coûtant, est fabriqué en France (Romans et Marseille). « L'avenir est à la production locale, même si ça fait chauvin », fait remarquer Alain Gargani. Il n'y en aura qu'une dizaine de millier, mais n'importe quelle entreprise régionale peut en demander dès aujourd'hui à la confédération, en attendant que la pénurie soit comblée et que les prix baissent à partir du mois de juin dès lors que le fret maritime arrivera dans les ports européens. Notons que la loi de finance rectificative du 25 avril avait ramené le taux de TVA de 20% à 5,5% pour tous les produits adaptés à la lutte contre la propagation du virus.

De son côté, le conseil régional a annoncé que 220 000 masques chirurgicaux seront distribués cette semaine aux commerçants, artisans et professionnels du bâtiment, sur un total prévisionnel de 650 000 unités.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Alain Gargani, président de la CPME Sud

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Le Palais des Thés rouvre ses portes aujourd'hui



Face à la crise sanitaire, le Palais des Thés s'organise pour permettre à sa clientèle de s'approvisionner en thés et infusions en tout genre.

Aussi, depuis aujourd'hui, il est désormais possible de venir retirer sa commande directement à la boutique de 10h à 13h et selon l'heure définie avec le client pour que cela coïncide avec ses courses habituelles (boulangerie, pharmacie, presse, alimentation…). Par ailleurs, la boutique sera également ouverte en drive piéton et proposera l'achat au comptoir les mercredi 6, jeudi 7 et samedi 9 mai, toujours de 10h à 13h.

Palais des Thés. 15, rue des Marchands. Avignon. Ouvert de 10h à 13h. Pour passer commande : avignon@palaisdesthes.com.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Un guide des bonnes pratiques pour la reprise de l'activité



En association avec l'Afnor (Association française de normalisation), le Medef Paris vient de publier un guide qui a pour objet d'accompagner les chefs d'entreprises (TPE/PME/associations) dans la reprise ou la continuité d'activité en période de pandémie.

Intitulé 'Pandémie : les clés de la reprise – Bonnes pratiques & management des risques pour l'entrepreneur et ses collaborateurs', il recense des bonnes pratiques et des conseils de management des risques, tant pour les entrepreneurs que pour les salariés. Ce guide permet de s'interroger sur les meilleures conditions de protection contre les risques de propagation des infections. Bonnes pratiques, réflexes, habitudes et comportements, les entrepreneurs y trouveront des recommandations, sous forme de check-list, à mettre en œuvre pour rassurer collaborateurs et partenaires.

Un ensemble de recommandations

« Ce guide a donc pour objet, d'une part, d'inviter les chefs d'entreprises à préparer la reprise de leurs activités. Ils doivent en effet, protéger les actifs matériels et immatériels de la personne morale dont ils ont la responsabilité. D'autre part, les entrepreneurs doivent prendre toutes les mesures adéquates pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

protéger leurs collaborateurs, leurs partenaires leurs clients et le public, expliquent Charles Znaty président du Medef Paris, Patrick Miliotis, délégué général de la fondation d'entreprise MMA des 'Entrepreneurs du futur' et Christian Mayeur, directeur développement innovation d'Afnor normalisation

Dans ce document, les entrepreneurs et leurs collaborateurs trouveront donc un ensemble de recommandations pour leur permettre de procéder, ensemble, à la revue et à l'évaluation des risques de propagation de virus en période de pandémie, afin de les éviter.

Télécharger le guide ICI

Je m'appelle Maeva, 24 ans, cavaillonnaise et je suis à la télévision le débat sur le déconfinement



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

«Nous sommes mardi 28 avril et je suis à la télévision l'annonce du plan de déconfinement, le débat et le vote qui ont lieu à l'Assemblée nationale ». Maeva Desormeaux, 24 ans, réside à Cavaillon. Postée devant la télévision à l'occasion de l'annonce du plan de déconfinement, attentive aux discours en ces temps exceptionnels de confinement dus à la pandémie du Coronavirus-Covid-19, elle livre ses réflexions.

«Après le Covid-19 la chance d'un renouveau ? »

«Il est d'une simplicité enfantine de pointer du doigt l'erreur de l'autre. Nombreux sont les esprits commentateurs qui auraient su faire autrement. Je suis peut-être naïve de positivité mais il me semble que nous traversons l'inconnu et que, par définition, nul n'est capable de l'affronter seul et confiant.

Le français cultive depuis des siècles une aspiration contestataire. Nous sommes connus pour râler et aucun d'entre nous n'oserait dire le contraire. Cette culture nous a valu un patrimoine historique dont nous pouvons être fiers : nous révolutionnaires, nous la résistance, nous Gaullistes, grévistes ou gilets jaunes…"

Ego versus humilité

Et si nous mettions plutôt notre énorme égo et notre fierté tenace un peu à l'écart et que nous fassions preuve d'humilité et de bon sens : sommes-nous capables de constater qu'aucun de nos gouvernements ne nous ait jamais ou du moins très rarement satisfais ? N'est-il pas vrai que nous sommes doués pour faire jaillir au grand jour et exacerber la moindre lacune ? Il est contradictoire d'être à la fois capable de grandes oeuvres par la force de notre cohésion et en même temps doué dans l'art d'accabler l'autre, de dénoncer et de juger et donc de diviser. Personne n'est parfait, c'est un fait. Tout le monde essaie de l'être, de faire au mieux, parfois dans un strict intérêt égoïstement personnel, parfois dans un élan d'altruisme. Toutes ces vérités humaines, nous permettent de nous rappeler que nos gouvernants (que nous avons élus et placés à ce rang, rappelons-le…) ne sont autre que des Hommes qui essaient de faire au mieux. Reste à savoir s'ils le font dans leur propre intérêt ou celui d'autrui. C'est dans ce questionnement que reposent absolument tous nos doutes. Personne n'est à même de savoir si nos ministres et autres gouvernants sont de bonne volonté ou s'ils nous manipulent effrontément et continuellement. De même que vous ne savez pas si la personne assise à côté de vous ou vivant au coin de la rue n'est pas en réalité un serial-killer recherché par Interpol. Soit. A défaut d'omniscience, il est donc juste de faire preuve de confiance peut-être aveugle et de pardon dans le cas où cette confiance aurait été bafouée par le passé ; ce qui est le cas pour une grande majorité d'entre nous.»

Crise sanitaire et de conscience ?

«Cette période de crise sanitaire inédite, nous pousse dans nos retranchements. Nous sommes confinés, cloîtrés dans nos logements inégalement confortables pour certains, invivables pour d'autres. Nous sommes coupés de nos vies sociales auxquelles nous sommes tant attachés ; coupés de nos familles, nos proches, nos aïeuls ; coupés de nos activités, nos loisirs, nos sorties etc. pour de malheureuses bonnes raisons. Plus d'un mois et demi de privation, c'est aujourd'hui un magnifique témoignage de solidarité que nous réalisons face à cette épreuve et ce n'est qu'une première étape.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

L’ennemi commun, qui nous accable par sa complexité, est si inconnu, que nous devrons redoubler de patience. Oui, nous en avons déjà usé beaucoup de cette patience ; oui, nous avons énormément pris sur nous et nous avons même su rebondir et positiver face à cela, en faisant preuve de créativité, de soutien, et ironiquement de contact humain ; mais nous sommes nous aussi, auteurs de quelques incivilités.”

> « Errare humanum est, perseverare diabolicum. » Cette foutue crise sonne comme un avertissement karmique, libre à nous d’en tirer la chance d’un renouveau.»

Nos élus

«Nos élus font parfois d’énormes bêtises et ne cessent, ces derniers temps, de se contredire. Mais au-delà du jugement vicieux d’une possible conspiration à nos égards, sachons y voir des hommes et des femmes eux aussi confinés, parfois loin de leurs proches pour remplir pleinement leurs fonctions ; sachons y déceler la fatigue et le stress qui les guettent tout autant depuis des semaines, même des mois. Oui, ils et elles sont parfois vides de bon sens et souvent emplis de mauvaise foi. Oui, sans doute nous mentent-ils souvent dans une stratégie de communication peut-être malhonnête, peut-être bienveillante.»

Vaincre en étant solidaires

«Personnellement, je n’éprouve aucune reconnaissance ni ressentiment envers ces personnes mais je dois dire que cet après-midi, après avoir englouti, tant bien que mal, 5 longues heures de débat, je ne me suis pas sentie bernée. J’ai senti qu’au-delà des blablas oratoires et que derrière ce théâtre bonimenteur, un message unanime était diffusé et partagé, celui de l’unité, de la solidarité et du vaincre ensemble. Cet après-midi, malgré beaucoup de maladresses et un cadre de vote quelque peu douteux, ce fameux plan qui nous a été exposé, se présente comme le sommaire d’un long travail d’équipe que nous allons devoir mener tous ! Malgré de sombres décisions exécutives, malgré la dissimulation politique omniprésente et les vices bien connus de ce type d’activité ; malgré la marionnettisation de ces hommes et femmes merchandisés et la mise en scène marketing de notre république 2.0, le temps est à l’unité. Un peuple a besoin de son gouvernement, de même que le gouvernant a besoin de son peuple. Aujourd’hui, le gouvernement fait appel aux acteurs locaux, à nos maires et préfets, à nos associations d’actions territoriales et à tous ceux qui le veulent ; à ajuster, modifier et exécuter ces mesures de déconfinement.”

Livrés à nous-mêmes

«Nous avons été livrés à nous-mêmes face à tant d’incertitudes et nous avons su nous acclimater ; nous sommes déjà acteurs, continuons de l’être. La contestation ne nous mènerait à rien, si ce n’est à la division et nous perdrions un temps précieux. Toutes les failles de notre Etat, et même de notre monde, qui ont été mises en lumières au cours de ces dernières semaines peuvent être évités. Cet évènement planétaire met incontestablement à l’épreuve nos enjeux les plus chers qu’ils soient sanitaires, sociaux, démocratiques, pédagogiques, éthiques, économiques, écologiques, politiques ; tout est passé au crible. Nous reprochons unanimement un manque de courage chez nos élus qui naviguent à vue mais en faisons-nous preuve ? L’audace ne serait-elle pas de saisir l’opportunité de poser un bilan et de nous questionner

Ecrit par le 11 novembre 2026

au sujet de chacun de ces enjeux ? L’audace ne serait-elle pas de revoir nos modes de vie ?

Maeva Desormeaux